



Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES

COLOMBIE-BRITANNIQUE Récapitulation du Programme des ambassadeurs 2008

L'été dernier, votre association s'est de nouveau associée à la British Columbia Used Oil Management Association et Product Care pour une campagne de communication à l'échelle provinciale. L'équipe a rencontré de nombreux fonctionnaires municipaux et des districts afin d'établir des liens avec leurs représentants. Elle a discuté avec des fonctionnaires provinciaux de la façon dont les municipalités pourraient éliminer en toute sécurité les produits domestiques dangereux et les médicaments périmés et a fait la promotion des trois programmes dans le cadre d'activités communautaires et d'interviews dans les médias. Au cours des 13 semaines de la campagne, elle a visité 83 municipalités de la C.-B., y compris des localités de l'Île de Vancouver, des Rocheuses, d'East Kootenay ainsi que certaines régions dans le nord et le sud de la C.-B.

PRM *Rapport trimestriel*

Voici un compte rendu du *Programme de reprise des médicaments* en Colombie-Britannique pour la période de juillet à septembre 2008.

- Les volumes pour le trimestre sont à la hausse de 62 % par rapport à 2007. Le nombre de conteneurs reçus a augmenté de 58 %.
- Il y a beaucoup plus d'activité que lors des années passées.

Sommaire des reprises (réel) :	T3 - 2008	CDA - 2008	T3- 2007	CDA - 2007
Conteneurs expédiés aux pharmacies	894	2 757	551	1750
Conteneurs reçus des pharmacies	805	2 425	509	1 605
Poids des produits pharmaceutiques (kg)	8 704	26 636	5 358	17 866

ALBERTA

Programme ENVIRx

ENVIRx est un programme comparable au Programme de reprise des médicaments de la C.-B., géré par l'Alberta Pharmacists' Association (RxA) et financé en partie par les entreprises de produits pharmaceutiques et d'auto-soins. La directrice exécutive de l'AGRPC a assisté à la réunion du Comité consultatif, le mois dernier, pour partager de l'information sur les grands succès et les principaux défis d'un programme de reprise des médicaments. En 2008, RxA a établi une affiliation corporative pour les pharmacies afin de souligner leur participation à l'élimination sécuritaire des produits pharmaceutiques. L'Alberta, qui compte une population d'un peu plus de 3,4 millions en comparaison de celle de 4,3 millions de la C.-B., retourne des volumes plus élevés de médicaments. ENVIRx a recueilli 3 183 conteneurs (23 litres) par rapport à 2 425 conteneurs (20 litres) pour la même période (janvier/septembre). RxA s'attend à recueillir environ 80 000 kg, tandis que le programme de la C.-B. en prévoit environ 40 000 kg. Les différences sont attribuables en partie aux reprises de produits topiques et des liquides. L'AGRPC apportera certaines modifications au programme de la C.-B. afin d'accroître les produits recueillis. Il y a lieu de noter que le programme ENVIRx accuse un déficit depuis plusieurs années et que RxA évalue actuellement diverses options qui permettraient d'augmenter le soutien financier des propriétaires de produits de marque.

ONTARIO

Déchet spéciaux ménagers et municipaux (DSDM)

Une équipe de l'AGRPC et des représentants des secteurs affectés, sous la direction de Stewardship Ontario (SO) ont œuvré au cours des deux derniers mois afin de présenter leurs commentaires à Waste Diversion Ontario(WDO) et à SO concernant le projet de programme pour les matières de la phase 2. Lors de réunions hebdomadaires, divers gestionnaires se sont familiarisés avec les questions relatives aux produits pharmaceutiques et de soins personnels et en sont venus à un consensus sur la définition des produits.

SO est l'organisme de financement pour les programmes DSDM et la boîte bleue. Le plan de programme pour les matières de la phase 2 vise notamment les produits pharmaceutiques, les pointus et tranchants, les piles, les contenants aérosol, les extincteurs d'incendie portatifs, les ampoules et tubes fluorescents et les matières contenant du mercure. Dans le cadre de la phase 2, les gestionnaires, c.-à-d. les propriétaires et premiers importateurs de produits de marque, devront payer 100 % des frais du programme, y compris la cueillette et le réacheminement, les activités de promotion et de sensibilisation, la recherche et le développement et les frais d'immobilisation visant à atteindre les objectifs d'accessibilité.

La **catégorie des produits pharmaceutiques** comprendra les médicaments sur ordonnance, les médicaments en vente libre, les produits de santé naturels et les médicaments sur ordonnance pour animaux de compagnie du secteur résidentiel. La liste d'exclusions est plutôt complexe, mais il s'agit essentiellement des produits topiques et des aliments et boissons régis comme produits de santé naturels.

Une enquête de WDO révèle qu'en 2007, on a recueilli 42 010 kg de 89 municipalités desservant 11,4 millions de personnes. On ne dispose pas de renseignements des pharmacies qui offrent des programmes de reprise des médicaments en Ontario, mais il semble que plus de 50 % des chaînes reprennent les médicaments du secteur résidentiel.

L'échéancier proposé est rêveur et intransigeant ne permettant pas de recherche de marché et de consultation approfondie avec les fournisseurs de services. Les échéances sont : présentation d'un plan à WDO d'ici le 5 janvier 2009 et au ministre d'ici le 2 mars 2009, inscription au Registre de la protection de l'environnement durant 30 jours et mise en œuvre 90 jours après approbation. Le ministre doit approuver le plan du programme. Les barèmes de paiements et de frais, le système de cueillette, le mode d'élimination et les autres éléments clés pour les matières de la phase 2 devront être établis de manière détaillée pour l'échéance de janvier. Pour établir des objectifs de rendement, il faudra estimer les quantités de fabrication et les quantités disponibles pour la reprise, ce qui nécessitera beaucoup d'extrapolation de données et d'hypothèses.

Nous vous invitons à vous joindre au groupe d'experts représentant les produits de la phase 2. Tous les vendredis, à compter de 10 h, nous faisons le point sur l'élaboration du programme par conférence téléphonique (1/2hr). Veuillez communiquer avec le bureau pour faire inscrire votre nom sur la liste des participants.

PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU

- Rencontres avec Stewardship Ontario, Waste Diversion Ontario et le ministère de l'Environnement afin d'élaborer un plan du programme d'ici janvier 2009.
- Préparatifs en vue d'un nouveau conteneur à couvercle amovible dans le cadre du Programme de reprise des médicaments de la C.-B.
- Bulletin électronique aux pharmacies de la C.-B. concernant les modifications au Programme de reprise des médicaments, distribution de documents et information sur la cueillette.

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;
[votre nom]; [nom de votre entreprise]; [votre adresse de courriel]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php.

*****Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Envoyez vos questions et commentaires concernant ce bulletin à info@medicationsreturn.ca. Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.